

Edito Alexis VANYPRE

L'URGENCE D'UNE LOI QUI ARRÊTE L'AVIDITÉ DES INVESTISSEURS

Début avril on a vu la presse agricole s'enflammer face à l'acquisition de 1700 ha de terres agricoles dans l'Indre par un groupe financier chinois. Ce groupe a acheté 98% des parts sociales de plusieurs exploitations agricoles, empêchant toute intervention de la SAFER.

Depuis le travail sur la loi d'Avenir Agricole engagé en 2013, le MODEF avait alerté sur ce risque. Le MODEF a depuis toujours demandé que l'outil législatif soit adapté. Lors de notre XVII^e Congrès à Bugeat, en 2015, cette problématique avait été traitée et médiatisée. Mais comme trop souvent, hélas, le gouvernement a attendu que le problème se présente pour réagir. Pour le MODEF le problème ne vient pas du fait que c'est un groupe chinois qui a acquis des terres agricoles, mais que ce soit un groupe financier qui ait acquis ces terres. Le groupe financier ne faisant pas travailler ses terres par des agriculteurs mais par des salariés ce sont des terres qui sont enlevées aux agriculteurs du territoire. De plus les prix d'achat évoqués (plus de 10 000€ l'hectare) empêchent les agriculteurs de pouvoir racheter un jour ces terres. La même chose se serait produite si c'était un groupe financier français qui avait fait main basse sur ce foncier. Mais à toute chose, malheur est bon : la levée de bouclier de toute la profession a mis la problématique du contournement du contrôle de structures au cœur de l'actualité, obligeant le gouvernement à prendre des mesures.

Stéphane LEFOLL, Ministre de l'agriculture, a réagi d'une manière étrange qui, au premier abord, laisserait penser à de l'amateurisme. Il est difficilement entendable, venant du Ministre qui a mis en œuvre la loi qui encadre la vente du foncier agricole qu'il veut « comprendre » ce qu'il s'est passé comme s'il n'avait pas vu venir le problème. Alors pourquoi cet aveu de faiblesse de ne pas « comprendre » les conséquences d'une loi qu'il a lui-même mis en place ?

Les agriculteurs ont été les premiers à utiliser la vente de parts sociales pour racheter les terres de leurs voisins en contournant le contrôle des structures. Ainsi ce n'est pas seulement la législation qu'il faut modifier, c'est aussi les mentalités. En se basant sur les réactions scandalisées de l'ensemble de la profession par ce qu'un groupe étranger a acheté du foncier en contournant la SAFER, le Ministre a demandé un travail de fond pour changer la législation qui encadre le foncier agricole. Ce travail pourrait grandement bloquer l'entrée de la finance dans l'agriculture, ce que souhaite pourtant le syndicat majoritaire. Loin de soutenir la politique agricole du gouvernement, on peut espérer que la manière dont Stéphane LEFOLL a géré cette actualité fera bouger les lignes dans le bon sens en empêchant le contournement du contrôle des structures via la vente de parts sociales.

Alexis VANYPRE